

BTS

Formation initiale
Formation continue

Opticien Lunetier

Le BTS est un diplôme d'état qui se prépare en 2 ans après le bac. Le titulaire du BTS Opticien Lunetier est un professionnel de santé doté de compétences scientifiques, techniques et commerciales. Il analyse la prescription de l'ophtalmologiste, peut procéder à l'examen de vue préalable du client. Il propose ensuite des équipements répondant aux attentes et besoins de celui-ci. Il effectue les mesures, commande les équipements, et procède aux différentes étapes du montage des lunettes. Enfin, il adapte l'équipement sur le client, et assure ensuite le service après-vente et les réparations courantes.

ORGANISATION

Session de 18 élèves maximum par classe

Pratique professionnelle en demi-groupe

L'étudiant doit justifier durant sa formation de 5 semaines de stage réparties sur les deux années de formation.

Les stages peuvent s'effectuer à l'étranger

Cette formation peut être suivie par la voie de l'apprentissage

La deuxième année peut s'effectuer en apprentissage après avis de l'équipe pédagogique

DURÉE

Durée complète de la formation : 2000 heures en 2 ans

PRÉREQUIS

Titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou plus

OBJECTIFS DE FORMATION

Être spécialiste de la vision et de l'équipement en verres, lunettes et lentilles cornéennes.

Intervenir dans cinq domaines suivants :

- Analyse de la vision et systèmes optiques
- Réalisation d'un examen de vue
- Réalisation et contrôle d'équipement
- Communication et commercialisation : accueil, conseil, écoute et fidélisation de la clientèle
- Gestion commerciale : mise en place de stratégies et liens avec les professionnels du métier (fournisseurs, ophtalmologues...)
- Accompagner l'apprenant dans la réussite à l'examen et favoriser l'insertion professionnelle, l'adaptabilité et l'employabilité

CONTENU DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Examen de vue, prise de mesure et adaptation
- Analyse de la vision
- Contrôle d'équipement et réalisation technique
- Études techniques des systèmes d'optique
- Optique géométrique et physique
- Réalisation d'un rapport d'activité en milieu professionnel

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Culture générale
- Mathématiques
- Langue vivante étrangère
- Économie, gestion de l'entreprise, droit, communication et marketing

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

Formation en présentiel.

Les professeurs privilégient une pédagogie active et différenciée mobilisant les cours théoriques, l'apprentissage par projet, les travaux collaboratifs, les ateliers pratiques et les mises en situation professionnelle.

Les outils numériques sont mobilisés : vidéos, questionnaires en ligne, classes Teams & Office 365, prêts d'ordinateurs...

Les espaces d'enseignement comprennent des plateaux techniques répondant aux exigences professionnelles.

L'approche pédagogique pluridisciplinaire et personnalisée a pour but de permettre aux apprenants de développer leur autonomie, leur savoir-être professionnel ainsi que des compétences techniques, organisationnelles et sociales.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle des connaissances tout au long de la formation (évaluations et bulletins semestriels) et examen blanc.
Jury d'examen blanc composé de professionnels et professeurs.
Formation sanctionnée par un examen ponctuel selon le règlement d'examen prévu au référentiel.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCES

Dossier de candidature disponible en ligne. A réception du dossier complet, traitement de la candidature sous 15 jours suivi de l'entretien de motivation et d'une décision sur l'admissibilité.
Inscription jusqu'au 15 juin : au-delà de cette date, examen du dossier en fonction des places disponibles dans les classes.
Le calendrier annuel est établi selon le calendrier scolaire national. L'entrée en formation a lieu de début septembre au 15 octobre.
Un calendrier prévisionnel est remis aux apprenants.
En cas de demande de rentrée tardive, un entretien permettra le cas échéant de valider le projet et d'établir un calendrier individuel de formation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Contrôle des prérequis
Un entretien d'admission permet de vérifier et valider la cohérence du projet au regard du diplôme visé

FINANCEMENT

Tarif disponible sur notre site internet

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Une étude du dossier permet de valider le projet ainsi que les éventuels aménagements en accord avec l'apprenant et le référent handicap.

 Signataire de la Charte Formation et Handicap
Réfèrent handicap : referent-handicap@ecole-matile.com

VALIDATION PAR BLOCS DE COMPÉTENCES

La formation peut être validée sous forme de blocs de compétences, permettant ainsi à chaque apprenant de certifier progressivement ses acquis tout au long de son parcours.

PASSERELLES ET ÉQUIVALENCES

Le diplôme visé ne donne pas accès à une équivalence ou à des passerelles vers d'autres formations.

POURSUITES D'ÉTUDES

Licence, Bachelor, Master...

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- Opticien(ne) lunetier en magasin, à domicile, en cabinet d'ophtalmologie
- Commercial(e) chez différents fournisseurs d'équipement optique
- Consultant(e) au sein de mutuelles
- Professeur(e) en enseignement professionnel

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Les indicateurs de résultats sont disponibles et mis à jour sur le site internet.

ENGAGEMENT QUALITÉ

Certification Qualiopi au titre des catégories : Actions de formation et Actions de Formation par Apprentissage



Niveau du diplôme au cadre national des certifications professionnelles : niveau 5



Certificateur : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche



RNCP 38360

Date de publication de la fiche : 11.12.2023

Date d'échéance de l'enregistrement : 31.12.2028